

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2015

APPROBATION DE LA REFORME STATUTAIRE DU SIEML

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la réforme statutaire du SIEML.

LES DELEGUES AU SEIN DU SIEML.

Suite à la réforme des statuts du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, le conseil municipal, confirme :

M. PINEAU Jérôme en tant que délégué titulaire, M TERRIEN Jean-Paul en tant que suppléant.

REPAS DES ANCIENS

Le repas est fixé le 13 décembre 2015, M. FLEURINET est choisi comme prestataire pour le repas. Un colis sera fait pour les personnes ne pouvant se déplacer.

ELECTIONS REGIONALES 6 et 13 DECEMBRE

Le conseil a établi le planning des permanences du bureau de vote pour les élections régionales.

TRAVAUX VOIRIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les travaux réalisés par l'entreprise Anjou Travaux Publics de Brossay, pour un montant de 7 360 € hors taxes, soit 8 832 euros TTC.

COMITE DES FETES

Le conseil décide d'accorder trois gratuits par an, pour la location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} novembre 2015.